

Séance 6 : Synthèse globale sur les risques et leur prévention dans le monde.

I - Les risques naturels et technologiques :

A) La permanence des risques naturels :

- ✓ La Terre est une planète active. L'instabilité de l'atmosphère, de l'océan et de l'écorce terrestre est à l'origine d'aléas susceptibles de provoquer des événements dangereux. Les principaux aléas sont les séismes, les éruptions volcaniques, les cyclones et les inondations. Plus localisés : les avalanches, les glissements de terrain, la foudre et autres aléas climatiques peuvent également se révéler dangereux. Le risque n'est pas obligatoirement synonyme de catastrophe, il peut rester latent durant des années, voire même des siècles. La catastrophe est un événement brutal qui frappe et surprend des populations pourtant averties du risque.
- ✓ Les risques sismiques et volcaniques se situent aux limites de plaques de l'écorce terrestre. Celles-ci entrent en collision imperceptiblement. Mais les tensions accumulées, ou les remontées de magma, peuvent se manifester avec violence. La «ceinture de feu du Pacifique» de la Nouvelle-Zélande au Chili en passant par le Japon est la première ligne d'instabilité. Une seconde court de la Méditerranée à l'Himalaya. Il arrive que plusieurs risques se combinent. Ainsi, un puissant séisme est à l'origine du tsunami géant qui a frappé les rivages de l'océan Indien en décembre 2004 tuant près de 300 000 personnes. Les cyclones sont caractéristiques des littoraux des régions tropicales. Appelés typhons en Asie, ouragans dans l'Atlantique et cyclones dans l'océan Indien, ils reviennent à intervalle régulier frapper les mêmes régions. Aucune zone de la terre n'est exempte de risques naturels, même la zone dite tempérée subit des tempêtes (1999), des vagues de froid (1985) ou de chaleur (2003) catastrophiques.

B) Des risques technologiques accrus :

- ✓ Les activités industrielles et agricoles génèrent de nombreux risques liés aux manipulations et au stockage de produits chimiques et de carburants. En 1986, l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl a stérilisé des centaines de milliers d'hectares, le nombre de victimes est controversé allant de quelques centaines sur le moment à des dizaines de milliers si l'on comptabilise les décès intervenus depuis la catastrophe. En 2001 à Toulouse, l'explosion de 300 tonnes de nitrate d'ammonium dans l'usine AZF a provoqué 30 morts et des dégâts considérables. Le séisme et le tsunami du 11 mars 2011 ont déclenché un accident nucléaire de niveau 7, le plus élevé, sur la centrale de Fukushima Dai-ichi. Les marées noires, si elles sont moins meurtrières, polluent des centaines de kilomètres de côtes.
- ✓ À ces risques bien identifiés s'ajoutent les conséquences environnementales des activités humaines. Ainsi, les rejets de polluants affectent la santé et contribuent à modifier les climats, ce qui accélère le processus de désertification. Il n'est plus douteux que les disparitions d'espèces animales et végétales en soient les conséquences ultimes.

II - Les risques : prévenir et secourir :

A) Les principes de la gestion des risques :

- ✓ Les catastrophes ont longtemps été considérées comme une fatalité contre laquelle il était inutile de s'organiser. La plus grande vulnérabilité des sociétés contemporaines oblige à une gestion des risques. Tout d'abord leur prévention consiste par exemple à ne pas construire dans les zones inondables, à renforcer les bâtiments en zone de forte sismicité, à surveiller les volcans. Le développement d'une culture du risque permet de mieux gérer les catastrophes : informer les

populations, réaliser des exercices d'évacuation et de secours, construire des abris anticyclones ; intégrer la culture du risque dans les entreprises industrielles et appliquer le principe de précaution.

- ✓ Une gestion correcte des événements permet souvent de limiter les effets d'une catastrophe. En France, la réglementation s'est renforcée avec la mise en place de Plans de Prévention aux Risques (PPR).
- ✓ C'est une nécessité, tant pour les régions d'outre-mer qui sont particulièrement sensibles aux risques naturels, que pour la métropole qui n'est pas toujours épargnée, comme lors des tempêtes de décembre 1999 et de janvier 2009. En revanche, l'ampleur de la canicule de 2003 a surpris et alerté sur la fragilité de certaines populations à un risque presque ignoré.

B) L'inégale vulnérabilité :

- ✓ Les politiques publiques sont souvent insuffisantes dans les pays en développement. La législation étant moins contraignante, des logements se construisent dans des zones fréquemment inondées. L'habitat spontané est par ailleurs très vulnérable aux cyclones et aux séismes. Lors des catastrophes, les moyens de secours interviennent tardivement et demeurent insuffisants. En Birmanie en 2008, certains villages n'ont été secourus que des semaines après le passage du cyclone Nargis.
- ✓ Dans les pays du Nord, l'ampleur d'une catastrophe se chiffre souvent en milliards de dollars ou d'euros, alors qu'au Sud elle se mesure encore en dizaines de milliers de victimes. 90 % des catastrophes les plus meurtrières depuis trente ans sont intervenues au Sud. Ce chiffre ne peut s'expliquer seulement par une violence atmosphérique ou sismique plus forte aux latitudes tropicales. Les catastrophes les plus récentes témoignent de l'émergence d'une solidarité internationale. Lors du tsunami de 2004, l'aide internationale publique et surtout individuelle a pris des proportions inégalées. Il faut aussi y voir le rôle accru des médias, qui sensibilisent l'opinion publique. Le séisme du Sichuan en Chine en 2008 a confirmé les progrès chinois en matière d'organisation des secours.

Les notions à retenir :

Aléa : événement imprévisible, mais probable lié au fonctionnement de l'atmosphère ou à la physique de l'écorce terrestre.

Catastrophe : réalisation du risque aux conséquences dramatiques car il y a des morts.

Cyclone : puissante dépression atmosphérique se formant au-dessus des océans dans la zone intertropicale. Elle se manifeste par des vents de l'ordre de 200 km/h et de très fortes précipitations.

Marée noire : catastrophe industrielle et écologique consécutive au déversement de fortes quantités de produits pétroliers dans la mer.

Risque : aléa présentant une menace, un danger pour des populations.

Risque naturel : exposition des populations à un événement catastrophique éventuel d'origine naturelle : crue, tempête, cyclone, séisme, éruption volcanique, etc.

Risque technologique : exposition des populations à un événement catastrophique consécutif à un accident lié aux activités humaines : explosion, incendie, empoisonnement, irradiations, etc.

Tsunami : vague d'une hauteur exceptionnelle provoquée par l'onde d'un séisme sous-marin ou par la dépression d'un cyclone.

Prévention : politique qui consiste à prendre des mesures pour gérer un risque. Il s'agit de tenter de le réduire ou de le supprimer, mais aussi d'améliorer la prévision et de préparer la protection des individus et des biens.

Principe de précaution : lorsqu'il existe des raisons suffisantes de croire qu'une activité ou un produit risque de causer des dommages graves à la population ou à l'environnement, mieux vaut s'abstenir. Les mesures peuvent consister, s'il s'agit d'une activité, à réduire ou à cesser cette activité.

Vulnérabilité : sensibilité d'une population à un risque, elle dépend de l'intensité du risque, de la densité de population, du niveau de richesse, de la qualité de la culture du risque.